

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1292>



# Réunion Cercle de Nantes - 6 décembre 2016

- Cercles locaux - Nantes (44) -



Date de mise en ligne : vendredi 6 janvier 2017

---

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

---

**Ordre du jour : un point sur l'activité APUC Nantes et National ; ce que l'on décide ; point financier ; actualité.**

Présents : Jean-Claude Cousin, François Couturier, Jocelyne Desplanches, Lucy Gil, Loïck Gourdon, Jorge Hernandez, Roland Moriceau, Denis Renaud, Sylvie Rousselet  
Excusés : Bernadette Briand

Commentaire du dernier article d'André Bellon.

On prévoit d'envoyer le texte de Christian Berthier sur les regroupements forcés des communes aux maires de Loire Atlantique.

Un travail important de saisie et d'enregistrement des adresses mail de tous les mairies du 44 a été mené à terme par Jean Claude que nous remercions vivement, pour envoyer l'appel du Président de l' APUC aux maires ; cet effort sera mis à profit pour l'envoi du texte de Christian Berthier. Une petite commune de Chartes et six autres ont relayé l'appel aux communes citoyennes. Un kit est disponible sur le site.

Loïck s'est déplacé à Tréffieux à l'appel de Ruddy Ballège qui est intéressé par la création d'un comité citoyen. Ce dernier est en contact avec des associations rurales très actives dans le nord du département telles les Paysans Travailleurs. Le groupe approuve la demande d'aide de Ruddy pour intervenir dans une réunion de citoyens autour des cahiers d'exigence.

Nous ne sommes pas d'accord avec les méthodes d'action ni avec les positions d'Emancipa Nantes qui organise les Ateliers Constituants. Ils manquent d'organisation et de vision globale (travail au coup par coup, instabilité des participants). C'est un militantisme de clavier. De plus, notre présence à leur réunion dite « stratégique » n'a pas figuré au compte rendu. Cependant il y a lieu d'observer leur évolution.

Déjà 2000 signataires de la pétition sur le site. La réunion de la coordination des Cercles de l'APUC est fixée au 28 janvier 2017. Loïck nous y représentera. Le forum est réactivé. Un cercle est ouvert à Dunkerque. Le nombre d'adhérents de l'APUC est stable.

André Bellon a mené un débat contradictoire sur l'Union Européenne au siège du Grand Orient de France le 8 Novembre dernier. Selon nous, aucun débat n'est possible au niveau de l'Union européenne. Il ne faut pas déconnecter le travail de la Constituante de l'ensemble du cadre politique.

IL n'y a pas lieu de se préoccuper du calendrier électoral. Les querelles internes des partis politiques sont sans intérêt. Il est important de bien analyser la signification politique du renoncement de Hollande. L'enracinement de l'esprit de la Constituante se fera plus tard, sans doute dans les années à venir mais il est peu probable qu'il s'impose avant les prochaines présidentielles.

Consolider notre propre action est prioritaire. Il est préférable de s'en tenir à notre organisation et son action, ne pas se disperser. 212 communes ont été contactées ; 20 communes ont déjà disparu avec le regroupement de communes en Loire Atlantique, ce qui s'accompagne de la diminution des dotations de l'état et des services publics

avec des suppressions de postes. Dans le Tarn s'est produit un mouvement de communes refusant le regroupement. Les citoyens se sont opposés et le regroupement a été annulé. Les conseils municipaux se rendent compte qu'ils perdent toutes leurs prérogatives. Il manque un cadre juridique, comme l'intervention du Conseil Constitutionnel pour procéder à ce regroupement. Les populations n'ont pas été consultées et ne se rendent pas compte des conséquences à long terme de ces regroupements. Le gouvernement a promis des augmentations de dotations si les communes acceptent cette mesure. Le texte de Christian Berthier analyse bien ce processus.

On assiste à une implosion institutionnelle, à un éclatement des partis politiques, aux magouilles des appareils électoraux. 15 % des gens de gauche participent aux primaires de la droite. La charte est imposée sans aucune discussion. Sur la manière dont a été organisée cette consultation des primaires de droite, il semble important de questionner leur légalité ; par l'utilisation par exemple de locaux publics comme les écoles pour organiser une consultation interne à un parti politique. Ce sont des procédés anticonstitutionnels. Il serait important de faire une investigation juridique sur les modalités de mise en place de ce processus de consultation partisane dans un lieu public. Un article sera rédigé à ce sujet par un membre de notre groupe.

L'élection de Trump, le Brexit, le non au referendum italien, tout cela met en évidence la difficulté de faire passer les plans de la politique européenne qui se réalisent de plus en plus par le recours à la force. Les élites qui nous gouvernent sont en majorité formées dans des organismes comme French American Fondation, Young leaders, organismes qui promeuvent l'ultralibéralisme. Le jeu électoral est à effet nul dans un système mondialisé.

Deux articles sont proposés par certains de nos membres : l'un sur la légalité du mode d'organisation de la consultation électorale des primaires, l'autre sur le tirage au sort.

Bilan financier : il y a 284,76 euros en caisse suite à l'enregistrement de 11 cotisations. 100 euros seront envoyés au Bureau National. Appel au renouvellement de toutes les cotisations parmi le groupe pour le début 2017. Loïck sera adjoint à notre trésorière, sa signature sera enregistrée sur le comptes bancaire.

Prochaine réunion fixée au 7 mars.